



## Atteinte sexuelle sur mineur

Par **narcissehick**, le **04/02/2011** à **15:43**

Bonjour,

en 2007, j'ai rencontré une fille sur internet qui disait avoir 16 ans, je lui apportait un soutien dans ses soucis familiaux. tres vite elle a dit etre amoureuse de moi j'ai fini par me laisser attendrir et nous avons eu une relation suivie par téléphone et sur internet, elle voulait que je sois le premier a lui faire l'amour. Je ne l'ai jamais rencontrée mais j'ai appris peu apres par son frere qu'elle n'avait que 14 ans et aujourd'hui ma mere qui vit en martinique m'a informé que des gendarmes sont venus pour avoir mon adresse. Je risque quoi? Je crois que cela s'appelle une atteinte sexuelle sur mineur de moins de 15 ans; J'ai l'intention de me rendre a la gendarmerie de ma ville pour m'expliquer sur les faits avant qu'on ne frappe a ma porte

merci de votre réponse